

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SEANCE DU 26 NOVEMBRE 2020

DELIBERATION N° 2020-18
Orientations budgétaires 2021

Le vingt-six novembre deux-mille-vingt à quatorze heures, le conseil d'administration de l'Agence régionale de la biodiversité (ARB) Centre-Val de Loire s'est réuni en visioconférence, en raison des mesures de protection sanitaires liées au COVID19, sur convocation de Madame Michelle RIVET, Présidente, en date du seize novembre deux-mille-vingt.

ETAIENT PRESENTS :

Michelle RIVET – Région Centre-Val de Loire	Jean-Claude MORIN – Département du Cher
Sabrina HAMADI – Région Centre-Val de Loire	Betsabée HAAS – Tours Métropole
Anne LECLERCQ – Région Centre-Val de Loire	Annick GOMBERT – PNR Brenne
Nicolas XAVIER – Région Centre-Val de Loire	Christophe POUPAT – Office National des Forêts
Alix TERY-VERBE – Région Centre-Val de Loire	Frédéric ARCHAU – INRAE
Charles GIRARDIN – Région Centre-Val de Loire	Benjamin VIRELY – Personnel ARB
Jean-Noël RIEFFEL – Direction régionale OFB	Guy JANVROT – FNE Centre-Val de Loire
Marc DE MARIA – Direction régionale OFB	Lénaïg LE NEN – Graine Centre-Val de Loire
Marine COLOMBEY – Direction régionale OFB	Cyril MAURER – Fédération des Maisons de Loire
Hervé BRULÉ – DREAL Centre-Val de Loire	Valérie BOUCHAUD-VIOLEAU – URCPPIE
Léna DENIAUD, DRAAF Centre-Val de Loire	Henry FRÉMONT – Chambre régionale d'Agriculture
Evelyne LEFEBVRE – Département d'Eure-et-Loir	Alain MACHENIN – FRC Centre-Val de Loire
Anne-Marie THOMAS – Communauté de Commune du Grand Chambord	Denis LEGRET – Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire
	Alain DE COURCY – CRPF

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE SANS VOIX DELIBERATIVE :

Catherine BERTRAND – ARB Centre-Val de Loire	Anne VAÇULIK – SGAR
Marine CELESTE – ARB Centre-Val de Loire	Cyrielle MERCIER – Département d'Eure-et-Loir
Pauline D'ARMANCOURT – ARB Centre-Val de Loire	François BARRAULT – Tours Métropole
Pascale LARMANDE – ARB Centre-Val de Loire	Céline CERVEK – Chambre Régionale d'Agriculture
Cécile LE MEUNIER – ARB Centre-Val de Loire	Frédéric BRETON – CEN Centre-Val de Loire
Mylène MOREAU – ARB Centre-Val de Loire	Lucile PIERRARD – FNE Centre-Val de Loire
Laetitia ROGER-PERRIER – ARB Centre-Val de Loire	Annie MANDION – Graine Centre-Val de Loire
Olivier DUCARRE – Région Centre-Val de Loire	Mellie GRATEAU – URCPPIE
Nathalie FRANÇOIS – Région Centre-Val de Loire	Nathalie LEBRUN – Fédération des Maisons de Loire
Thérèse PLACE – DREAL Centre-Val de Loire	Isabelle PAROT – Association des Fédérations de Pêche Centre-Val de Loire

POUVOIRS

Néant

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration peut délibérer valablement.

Le Conseil d'administration, après avoir entendu l'exposé de Madame la Présidente de séance,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la loi 2016-1087 du 8 août 2016 pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, et notamment ses dispositions relatives aux agences régionales de la biodiversité,
VU la délibération de la Commission permanente de la Région Centre-Val de Loire CPR n° 18.10.28.106 en date du 16 novembre 2018 approuvant les statuts et sollicitant la création d'un établissement public de coopération environnementale dénommé « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire » (ARB Centre-Val de Loire),
VU la délibération 2018-62 du 27 novembre 2018 de l'Agence française pour la biodiversité approuvant les statuts et sollicitant la création de l'Agence régionale de biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 17787 du 10 décembre 2018 du Département du Cher adoptant les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU la délibération 6.2 du 7 décembre 2018 du Département d'Eure-et-Loir approuvant les statuts constitutifs de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,
VU l'arrêté préfectoral n°18.225 du 19 décembre 2018 portant création de l'établissement public de coopération environnementale « Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire »,
VU les statuts de l'Agence régionale de la biodiversité Centre-Val de Loire,

Considérant

La présentation des orientations budgétaires pour 2021,

	Libellé classe de compte	Réalisé 2019 522 973 €	Simulation 2021 662 510 €
60	Achats	61 490 €	80 000 €
61	Services extérieurs	128 327 €	140 000 €
62	Autres services extérieurs	65 210 €	101 000 €
63	Impôts, taxes et versements...	20 478 €	40 000 €
64	Rémunération du personnel	236 019 €	292 500 €
65	Autres charges courantes	0 €	10 €
68	Dotations aux amortissements	11 449 €	9 000 €

	Libellé classe de compte	Réalisé 2019 661 812 €	Simulation 2021 660 500 €
74	Subventions d'exploitation	568 735 €	562 500 €
75	Autres produits	89 700 €	94 600 €
77	Produits exceptionnels	3 377 €	3 400 €

Résultat	Résultat 2019	Simulation 2021
	138 839 €	- 2 010 €

Décide – 25 voix « pour » / 1 abstention

d'approuver les orientations budgétaires pour 2021.

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits
 Pour expédition conforme

La Présidente de séance



Madame Michelle RIVET